

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE
du CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 12 juin 2025
19h00 Salle du conseil municipal

Présents : Stéphane Lamberger, Claude Pierrel, Dominique Méan, Valérie Faivre, Christine Petitjean, Tantely Brun, Jean Camus, Carolyne Le Bonniec, Delphine Vuillermoz

Excusés : Richard Brusa (pouvoir à Delphine Vuillermoz), Alexandre Adam, Jérôme Lamonica, Nicolas Jacquier (pouvoir à Carolyne Le Bonniec), Caroline Médigue, Chantal Perreaut

Tantely Brun est désignée secrétaire de séance.

1. Validation du compte rendu de la séance du 10 avril 2025

Lecture du PV par Stéphane Lamberger, Maire ; sans observation, le PV est validé à l'unanimité.

2. Compte-rendu des commissions communales

- Jumelage : Tantely Brun indique que le week-end de jumelage s'est très bien passé. Monsieur le Maire ajoute que cet événement a été une franche réussite, très bien organisé, avec une ambiance très conviviale. Un comité de jumelage dédié doit donc être créé afin de structurer et de pérenniser cet élan.
- Conseils d'écoles : Christine Petitjean a rencontré la directrice de l'école primaire, Rachelle Flamand. Des demandes ont été faites concernant les toilettes qui manquent d'intimité. Il a également été demandé de réserver le Parc multisports à leur usage sur certaines plages horaires, mais la municipalité a rappelé que celui-ci ne peut être réservé et reste ouvert à tous. Pour la maternelle, des remerciements ont été adressés par l'équipe pédagogique pour la réactivité des agents de la municipalité à leurs sollicitations. Une demande a été faite pour un dispositif permettant d'enregistrer un message d'alerte.

3. Compte-rendu des commissions intercommunales

- Conférence des Maires : la rédaction du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été lancée, avec le recrutement d'un cabinet pour un travail qui s'étendra sur plusieurs années.
- Assainissement : toutes les données sur l'eau et l'assainissement depuis 2018 ont été collectées. La Communauté de Communes met à jour ces chiffres. Une restitution des données pour l'ensemble du territoire est prévue pour le 3 juillet 2025. Le prix de l'eau risque d'augmenter fortement dans les années à venir pour financer les travaux nécessaires.
- EPAGE / Aménagement du territoire : des travaux sont prévus sur la Brenne et la fontaine Chambon (bas de Ménétu), incluant le réaménagement du cours de la Seille. Des travaux sont également prévus dans le centre de Ruffey, entre les deux ponts, pour éviter que la rivière ne s'assèche.
- Pays Lédonien : des fonds européens ont été sollicités dans le cadre du dispositif LEADER pour le projet de Brasserie dans l'aile ouest du bâtiment de la Mairie. Un avis favorable à une subvention de 250 000 euros a été exprimé par le jury du 10 juin où monsieur le Maire et Cécile Bugaud ont porté le dossier.

4. Projet de brasserie – choix du bureau de contrôle et du CSPS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de désigner un Coordinateur pour une mission de Sécurité et Protection de la Santé (S.P.S) pour les travaux portant sur la transformation du bâtiment ouest (CCBHS) place de la Mairie en commerce type brasserie restaurant.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est également nécessaire de choisir un bureau de contrôle afin de valider la conformité des choix du Maître d'Oeuvre pour les travaux portant sur la transformation du bâtiment ouest (CCBHS) place de la Mairie en commerce type brasserie restaurant.

Monsieur le Maire présente l'analyse des offres.

En fonction des critères de coût, SOCOTEC semble être l'option la plus économique pour la mission CSPS, tandis qu'APAVE est la proposition la plus compétitive pour la mission de bureau de contrôle.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité.

5. Retrait de boîtes aux lettres d'envoi par La Poste

Par un courrier en date du 28 avril 2025, La Poste a informé la Commune du retrait de plusieurs boîtes aux lettres. Cette décision unilatérale fait suite à une analyse par La Poste de l'utilisation de ces boîtes, jugée insuffisante pour leur maintien. Les boîtes concernées sont celles situées au 3 place Orion, au 1 place de la Gare et au 4 Faubourg d'Aval.

Monsieur le Maire juge anormal et pénalisant pour les usagers ce retrait sans concertation préalable. Il propose au conseil municipal d'adopter une motion marquant sa désapprobation, demandant un moratoire sur le retrait de ces boîtes et une concertation préalable à toute décision.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité.

6. Acquisition et cession de véhicules

Monsieur Claude Pierrel, Premier adjoint en charge des Finances et des moyens généraux expose au conseil municipal la situation de l'utilitaire du service technique. Celui-ci fait l'objet d'une location longue durée qui arrive à échéance le 8 juillet 2025. Il s'agit d'un véhicule diesel effectuant peu de kilomètres (22 000 en 5 ans), ce qui fait craindre de futurs problèmes mécaniques. Une négociation a permis d'envisager le rachat de ce véhicule et sa revente immédiate avec une plus-value significative. A l'issue, une nouvelle location serait souscrite à un coût équivalent pour un véhicule de même catégorie, à motorisation électrique. Ce choix permettrait d'amorcer la transition vers des véhicules environnementalement plus vertueux et aux coûts de fonctionnement réduits.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité.

7. Travaux d'éclairage public- Convention SIEDEC elum 2025

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le programme d'éclairage public pour 2025, consistant à remplacer les points lumineux les plus énergivores et à les équiper en LED. L'investissement est estimé à 30 902,43 € TTC, dont 15 000 € de subventions, représentant 50 % du montant total, par le SIEDEC.

Les secteurs concernés sont la rue du Rondeau et les deux zones d'activités : en Savignois et Sous le Moulin.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité.

8. Convention avec le refuge SPA de l'Arche de Jules

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que la stérilisation des chats errants est une obligation communale afin d'éviter leur prolifération. Dominique Méan, adjointe en charge du dossier, a fait appel aux vétérinaires de Bletterans et négocié un tarif préférentiel dans le cadre de cette convention. L'association « Fight for Animals » propose d'aider à leur capture et de participer à hauteur de 20 euros par opération.

Il est proposé de prévoir un budget de 1000 euros par an, permettant d'opérer une vingtaine de chats. Les chats opérés seront marqués d'un « s » à l'oreille, permettant de les identifier.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité.

9. Mise à disposition d'un agent : remboursement par une commune

Claude Pierrel, expose la situation d'un agent travaillant à la CCBHS et mis à disposition de la Commune pour l'entretien des locaux de l'école élémentaire et de la salle du Seillon, dans le cadre de la compétence Sports jusqu'en 2024. Une délibération concordante est demandée par la CCBHS pour refacturation des heures effectuées. Il ajoute que, concernant la salle du Seillon, cela était pris en compte par la CLECT et ne devrait donc pas être refacturé jusqu'à la restitution de la salle à la Commune. Il annonce prendre rendez-vous avec la CCBHS pour régulariser cette situation entre 2019 et 2024.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité.

10. Questions diverses

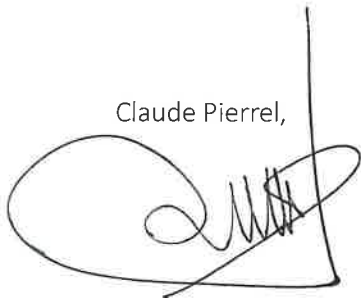
- Assemblée Générale des Citoyens de Lisle : Dominique Méan a rencontré Bernard Frère pour leurs différentes demandes, un courrier de réponse leur sera fait. Plusieurs remarques d'entretien courant ont déjà été résolues. Ils ne doivent pas hésiter à faire remonter les problèmes en temps réel.
- Le Docteur Gaël Faivre se verra remettre l'Ordre National du Mérite le 20 juin.
- Claude Pierrel fait un point sur le niveau de la trésorerie, celui-ci s'élève à 187 259 euros fin juin. Les subventions aux associations sont mise au paiement.
- Problème de raccordement à la fibre optique, rue d'Amont : des administrés ont signalé des difficultés techniques avec leur opérateur, un rendez-vous sur place a permis d'identifier les blocages et les solutions à envisager.

La prochaine séance du conseil municipal est prévue le mercredi 9 juillet 2025 à 18h30, le lieu et l'horaire seront communiqués officiellement par voie de convocation.

Le Maire, Stéphane Lamberger



Claude Pierrel,



Dominique Méan



Richard Brusa,

Valérie Faivre,



Christine Petitjean,



Alexandre Adam,

Tantely Brun,



Jean Camus,



Nicolas Jacquier,



Jérôme Lamonica,

Carolyn Le Bonniec,

Delphine Vuillermoz,



Caroline Médigue,

Chantal Perreaut.